

La Haute Vallée de la Siagne

Daniel THIERY

Il est difficile de pouvoir tout dire sur l'histoire de cette haute vallée de Siagne. Nous ne pourrions aborder que quelques sujets, alors qu'une synthèse plus complète n'a jamais encore été entreprise. Quelques documents épars, quelques informations relevées ici et là, souvent empreintes de légendes et transmises de bouche à oreille et même quelquefois couchées dans quelques articles que l'on recopie consciencieusement sans aucune critique historique, vont nous permettre, peut-être, de tenter une approche plus réelle du caractère de ce terroir.

Voici ce que ressentait Marcellin CHIRIS¹ en 1880 « *Lorsqu'en montant de Saint-Vallier à Escragnolles, par la route nationale, on arrive à une grande tranchée de la montagne de Thiey, et que l'on plonge ses regards sur le bassin de la Siagne, la vue s'arrête bientôt à droite, vers une série de rochers escarpés, aux abords arides et bordés de précipices. Cette partie du pays, qui est le fond du bassin de la Siagne, offre un contraste frappant avec les prairies verdoyantes et les fertiles campagnes qui avoisinent le hameau de Bay, situé immédiatement au dessus et qui semble retenu par ces rochers abrupts, taillés à pic, gigantesques contreforts de la montagne de la Colle. C'est dans ce bas-fond à l'accès difficile, qu'existait un village à l'époque de la pierre; et l'impression qui vous saisit à la vue de ce pays sauvage augmente encore, lorsqu'on pense que là habitèrent les premiers hommes, nos ancêtres* ».

« *Il ne reste guère actuellement, dans ces contrées, comme animal sauvage, que le renard, le loup tend à disparaître de plus en plus; les forêts environnantes étaient autrefois peuplées de chamois et de sangliers, on n'en trouve plus aujourd'hui, le déboisement des montagnes est la cause la plus importante de la disparition de ces animaux* ».

Adrien GUEBHARD en 1895², livre, à la fois en géologue et en poète, l'impression qu'il ressent de cette haute vallée : « *voici, au tournant, la Croix de Siagne, et un cri de surprise échappe à la vue des perspectives inespérées subitement apparues vers le nord. Vaste coupure ouverte par le travail des eaux, plus puissant que toutes les Durandal, la vallée supérieure de la Siagne, d'origine mi-clusienne et mi-synclinale, montre au plus haut point le contraste méridional des sauvages aridités de la montagne éboulée et des riantes verdure du vallon fertilisé.*

Comme toile de fond, la gigantesque muraille de l'Audibergue, dont la ligne de faite se projette, à peine ondulée, à 1 600 mètres de hauteur, au dessus d'assises si régulièrement superposées qu'elles font penser à quelque maçonnerie de Titans.

A 1 000 mètres plus bas, qui semblent à pic, malgré le palier intermédiaire que forme la verte oasis crétacée du hameau du Bail, encadré par le lointain contour de la route de Castellane, jaillissent, au pied d'une blanche falaise jurassique, au contact des plantureuse argiles de l'Infra-lias les sources vauclusiennes de la Siagne, qui fournissent d'emblée son volume d'eau presque définitif au cours de la rivière, indûment prolongé par les cartes vers l'est, au plus haut d'un vallon, celui de Nans, qui est presque toujours à sec.

En 1874, Pons REBUFFEL, « *Pétrarque local* », selon Guebhard³, fait paraître un poème intitulé « *La Siagne* »⁴ chantant les « *charmes de la rivière, depuis sa source jusqu'à son embouchure* ». Trois

¹ CHIRIS Marcellin, *Grottes Préhistoriques de Saint-Martin*, in Ann. Soc. Sc. et Arts des A.-M., T VIII, 1882, p. 250-251.

² GUEBHARD Adrien, *Ponadieu*, in Club Alpin fr., sect. des A.-M., T XVI, 1895, p. 127 et ss.

³ GUEBHARD, op. cité, p. 128.

⁴ REBUFFEL Pons, *La Siagne*, poème lyrique, in 16°, Notre-Dame de Lérins, 1874.

seulement de ces dix chants sont en langue figoune, langue parlée à Mons, Biot et Vallauris, quand ces villages furent repeuplés au début du 16^{ème} siècle par des habitants des environs de Gênes. En voici un extrait, cité par GUEBHARD :

*ou camin di Romain
Lera un hôtel proumissou
Et lougeava à grand train
Mè ou vouyageour counfiant
Guera devarisaou
Et ou ricou merchante
Souvenji assassinaou*

*Sur le chemin des Romains
Il y avait un hôtel propice
Où l'on logeait à grand train
Mais le voyageur confiant
Y était dévalisé
Et le riche marchand
Souvent assassiné.*

Toponymie

LA SIAGNE. ESCRAGNOLLES.

Durant l'Antiquité, le fleuve Siagne aurait été nommé *Apron*. Ce vocable est cité par Polybe⁵, dans ses *Histoires*, vers 210-208 av. J.-C., sous la forme grecque *απρον*. Pour de nombreux historiens modernes, dont Guy BARRUOL⁶, ce fleuve aurait été la limite Ouest de la tribu des Déciates, alors que la limite Est aurait été constituée par le fleuve Loup. A l'Ouest de la Siagne, l'Estérel aurait été le siège de la tribu ligure des Oxybiens, avec comme capitale, qui était également un port, Aegitna⁷. Ces deux tribus ligures furent les premières soumises par les Romains en 154 av. J.-C. et il semblerait que leur territoire respectif ait été colonisé dès cette époque, primitive installation des Romains en Gaule.

D'après MISTRAL⁸, la racine serait à rechercher dans le provençal *sagno*, « marais ». Mais pour les toponymistes modernes le vocable semble remonter à une racine primitive, pré-indo-européenne, à vocation hydronymique, **SEG-*, dont un des dérivés le plus connu serait le fleuve *Seine*⁹.

Il est évident que la signification de Siagne -marais-, correspond tout à fait au cours de la basse Siagne, dès qu'elle sort des gorges, sur les communes de Pégomas, Mandelieu et La Napoule. Encore, au 19^{ème} siècle, ces communes étaient réputées pour leur insalubrité à cause des marais et des moustiques. Mais il est sûr, par contre, que ce toponyme ne peut désigner la haute vallée de la Siagne où la rivière est un torrent au fond de gorges profondes. Faut-il alors retrouver son nom antique dans l'ancien nom d'Escragnolles, **Sclanola**, cité en 1196¹⁰, **Scagnolo** ou **Esclangolo**, signalé en 1200, **Scaignola** et **Scragnola** en 1235, **Sclagnola** en 1274 et 1341, puis passer par **Esclangolo** au 16^{ème} siècle et enfin se fixer, au 19^{ème} siècle, en **Escragnolles**¹¹.

Le provençal offre deux adjectifs que l'on pourrait rapprocher des formes fournies :

- *escana* : « resserré », « étranglé », « déchiré »
- *esclaià* « liquide lancé avec force ».

Ces qualificatifs sont beaucoup plus proches de la réalité : « torrent » ou « eau lancée avec force dans un endroit resserré ». Nous livrons cette interprétation à la sagacité de nos lecteurs. Quant aux formes **Scra** et **Scla**, elles sont dues à la prononciation locale où le *r* est proche du *l*. Ce phénomène se rencontre plusieurs fois à Saint-Vallier pour quelques toponymes (*Carodi* et *Callaudi* ; *Escourenchie* et *Escoulanchie*, etc...). Il faut noter également la terminaison **-ole**, qui a été heureusement préservée pour les affluents de la Siagne, les **Siagnole** de Mons et d'Escragnolles.

⁵ POLYBE, *Histoires*, Livre VIII à X.

⁶ BARRUOL Guy, *Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule*, Paris, 1975, p. 212-217.

⁷ Sur ce sujet, consulter THIERY Daniel, *Les Agantenes, une nouvelle approche vers Aigitna*, in Mém. IPAAM, T. 38, 1996, p. 81 à 92.

⁸ MISTRAL Lou *Tresor dou Felibrige*.

⁹ DAUZAT A., DESLANDES G., ROSTAING Ch. *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France*, Klincksieck, Paris, 1982, p. 84.

¹⁰ AEA, p. 295, n° 194 : *Raymundi de Sclanola*.

¹¹ Pour les références, voir ROSTAING Ch. *Toponymie de la Provence*, Paris, 1950, p. 125-126.

Ch. ROSTAING¹², fait provenir le nom d'Escragnolles, au vu des formes anciennes, d'un composé de la racine ***KL-**, à valeur oronymique, qui a donné les deux types bien connus ***KAL** et en composition ***KL-APP**. Escragnolles serait alors composé d'un suffixe **s-**, puis de la racine **kl-**, avec un élargissement **-an** : **s-kl-anc-ola**. Il joint à ce toponyme, celui d'Esclapon, où apparaît également le thème ***KL-APP**. A son avis, « nous pouvons considérer ces mots comme pré-indo-européens ».

La Route Napoléon

Pour en mieux saisir l'importance, et surtout mieux connaître ses divers trajets, nous l'étudierons à partir du moment où, venant de Grasse, elle entre sur le territoire de Saint-Vallier. Nous la suivrons ensuite jusqu'à Escragnolles.

Les données historiques.

C'est en 1913 que l'abbé Jules CHAPERON, curé de La Martre, près du Logis du Pin, propose, au nom du Syndicat de la Vallée de l'Artuby, que l'on baptise la route dite d'Antibes à Lyon, « Route Napoléon ». La route actuelle, N 85, ne suit les anciens tracés que sur de petites portions, et a été construite à partir de 1834. En 1849, elle atteignait Saint-Vallier.

Les sources écrites sur cette route ne remontent qu'au 13^{ème} siècle et encore sont-elles succinctes. Le 11 septembre 1222¹³ elle est signalée sous la dénomination « *chemin qui vient de Saint-Vallier* ». M.-C. GRASSI, dans sa thèse¹⁴, note que « *sur l'important chemin médiéval reliant Nice à Castellane par Grasse, la traversée de la Siagne est un passage obligé* ». Elle relève les réparations que Grasse fait effectuer à ce chemin en 1445, qu'en 1659, sur le territoire d'Escragnolles, le chemin est élargi à 12 cannes et qu'enfin un pont est construit sur la rivière en 1736.

Dans les archives communales de Saint-Vallier, nous avons relevé :

- 1609 12 Septembre : « *Ledit lieu de Saint Vallier est lieu de passage pour moyen du trafic de Castellane, Digne et Sisteron. Et toute la montagne descend pour négocier à Grasse, Antibes et Cannes, étant ledit lieu de Saint Vallier proche dudit lieu de Grasse, de cinq lieues d'Antibes et quatre de Cannes où les habitants dudit lieu trafiquent et ont commodité d'aller vendre et débiter leur bled* ».
- 1655, Rapport sur les clots : « *Chemin royal allant à Castellane* », « *Grand Chemin royal* », « *Chemin Royal* », « *Chemin* ».
- 1817, Cadastre : « *Route Royale d'Antibes à Sisteron* ». Le Contrôleur en décrit l'aspect peu réjouissant : « *la diligence de l'Administration l'a laissée depuis longtemps et la laisse encore dans un tel état d'abandon et de dégradation que bientôt, dans plusieurs de ses parties, elle n'est plus praticable même par les mulets* ». L'on comprend pourquoi Napoléon, en 1815, s'est mis en colère devant l'état de la route, lui qui avait demandé, au début de son règne, qu'elle soit entretenue.¹⁵

Si aujourd'hui, cette route relie mer et montagne uniquement pour le plaisir des vacanciers, autrefois il s'agissait d'une voie importante pour « *le trafic des denrées* ». C'était l'époque où « *la montagne* » fournissait en blé les villes du littoral et toute la plaine côtière. Elle procurait également viande et laine de moutons, ainsi que des mulets renommés pour leur robustesse. La ville de Grasse aurait pu servir de point de rendez-vous et de foire. Mais comme le fait remarquer Paul-Louis MALAUSSENA¹⁶, les marchands grassois ont été plus attirés par le commerce vers le Languedoc, les Flandres et Genève

¹² Op. cité, p. 125-126.

¹³ ACP, n° 40, *Accord passé par Bertrand de Targe, seigneur de la Malle avec les consuls de Grasse*.

¹⁴ GRASSI M.-C. *Les voies de communication en Provence orientale de l'époque romaine à la fin du 18^{ème} siècle*, Doctorat de 3^{ème} cycle, Aix-Marseille, 1970. Voir également un résumé de cette thèse, in Ann. Soc. Sc. et Lettres, Cannes et Grasse, T. 24, 1972, p. 39 à 54.

¹⁵ 1609, *Affouagement*, Biblio Grasse CC 40, f° 880 et ss. 1655, *Rapport sur les clots*, AC/ADAM CC 1. 1817, *Cadastre, description de la commune*, AC/ADAM, Etat des Sections, 34799.

¹⁶ MALAUSSENA P.-L. *La vie en Provence orientale aux 14 et 15^{èmes} siècles*, Paris, Pichon R. 1969, p. 193-194.

et ils n'étaient « guère intéressés à ces réunions où ils voyaient surtout affluer les paysans des environs pour des transactions médiocres et de caractère agricole ».

Les différents tracés. (Planche 1).

On peut en déceler trois :

- le tracé actuel qui date du milieu du 19^{ème} siècle ; il est facilement reconnaissable sur toutes les cartes. Il s'agit de N 85, qui, du Col du Pilon, descend en droite ligne vers Saint-Vallier, puis monte après légèrement vers le Nord, bifurque vers l'Ouest, puis vers l'Est, pour aboutir au Pas de la Faye. Il traverse ensuite le Vallon de Nans et enfin repart vers l'Ouest pour arriver à Escragnolles.
- le tracé du 18^{ème} siècle, qui du Col du Pilon suit le même tracé que ci-dessus jusqu'à Saint-Vallier. A la sortie du village, il bifurque vers l'Ouest, sur ce qu'on appelle actuellement « *la vieille route Napoléon* », poursuit son parcours dans la même direction jusqu'à « *La Croix de Siagne* » ; de là il descend en lacets vers le Nord jusqu'à la chapelle Saint-Jean et au « *Pont de Siagne* », dont nous avons vu plus haut qu'il date de 1736. Enfin, il remonte en lacets la pente de la rive droite de la rivière, parvient à la chapelle Saint-Martin, puis arrive à Escragnolles.
- le tracé que l'on peut qualifier d'antique, nous verrons pourquoi par la suite, suit le même développement jusqu'à mi-parcours entre le village de Saint-Vallier et la Croix de Siagne. En effet, à cet endroit, il montait vers le Nord-Ouest pour parvenir au sommet de la colline de la Colle, puis redescendait jusqu'aux sources de la Siagne que l'on franchissait à gué. Après le gué, c'était la dure montée en lacets accentués, jusqu'à la chapelle Saint Martin où l'on retrouvait les mêmes tracés qu'aux 18 et 19^{èmes} siècles.

Le tracé antique.

Le tracé antique est remarquable par l'abondance des témoins qui jalonnent son parcours, aussi bien de l'époque médiévale que de l'époque préhistorique. D'Est en Ouest nous rencontrons d'abord un oratoire au **Col du Pilon**, puis un dolmen au quartier d'**Arboin**¹⁷ et un autre au quartier de la **Parra**¹⁸ avec le tumulus des Passages. A l'entrée du village, **la chapelle Saint-Antoine**¹⁹ accueille les voyageurs. A la sortie du village, nous côtoyons la chapelle dédiée à **Saint-Roch**, saint protecteur des voyageurs²⁰. On passe ensuite à gué le Vallon de la Combe où l'on rencontre une fontaine, la **Fontaine des Prés**, où en 1655²¹ on peut « *abreuver le bestail* ». Le chemin passe ensuite sous la chapelle **Sainte-Luce**, avec un oratoire. Cette chapelle, restaurée depuis peu, offre une première église orientée Est-Ouest avec une abside en cul de four. Cette partie médiévale présente un arc intérieur d'entrée de l'abside en anse de panier outrepassé, signe du premier art roman. C'est en 1562 qu'elle fut transformée par une adjonction d'une nef et d'un porche orientés Nord-Sud. Après une petite côte, l'on atteint le quartier de **Caillassou** avec ses cinq tumulus²². Peu de temps après, l'on grimpe vers le quartier de la **Colle** où l'on côtoie encore un autre tumulus, celui de **La Colle ou du Petit Saint-Jean**²³. Puis, c'est la descente vers les sources de la Siagne que l'on franchit à gué. Et c'est enfin la rude montée vers la chapelle **Saint-Martin**. Sur le plateau d'Escragnolles, on longera encore un autre tumulus celui de la **Colette**²⁴, pour parvenir à la chapelle **Saint-Pons**.

Au total, nous avons rencontré aux abords les plus immédiats de cette voie 5 chapelles, 4 croix ou oratoires, 2 dolmens et 8 tumulus. Si les chapelles et oratoires présentent une belle proportion de monuments confirmant les données historiques relevées plus haut, il faut remarquer la présence de ces 10 tombes mégalithiques qu'*Atlas* échelonne entre le Chalcolithique ancien et l'âge du Bronze, soit approximativement de 2600 à 700 av. J.-C. Le fait n'est pas fortuit, il indique une voie très ancienne, que nous pouvons même qualifier de préhistorique.

¹⁷ Découvert et fouillé par BOTTIN en 1885, il fut détruit depuis. On peut comparer ce dolmen à ceux des Puades et de Collebasse à Saint-Cézaire. (Biblio : GASSIN B., *Atlas Préhistorique du Midi méditerranéen, feuille de Cannes*, CNRS, 1986, n° 54, p. 69-71.)

¹⁸ Découvert également par BOTTIN, il fut aussi détruit, en 1970. (Biblio. *Atlas*, n° 53, p. 68-69).

¹⁹ Semblable à la chapelle Saint-Pons, elle fut détruite en 1886 et remplacée par une croix.

²⁰ Comme la chapelle Saint-Antoine, celle-ci, menaçant ruine, fut remplacée par une croix en 1822.

²¹ *Rapport sur les Clots*, op. cité, f° 108 v°.

²² Découverts encore par BOTTIN : Tumulus de Sainte-Anne ou de Caillassou. Biblio : *Atlas*, n° 35 à 39, p. 45 à 51.

²³ Encore BOTTIN. Biblio : *Atlas*, n° 34, p. 44-45.

²⁴ Découvert et fouillé par CHRIS. Biblio, *Atlas*, n° 21, p. 35-38.

Certains ont voulu y reconnaître une voie romaine, mais il n'en existe aucune preuve, sinon des portions bien empierrées qui ne datent que du 18^{ème} siècle. Par contre, les jalons préhistoriques sont tellement denses qu'ils suffisent à souligner sa plus haute antiquité, sans s'arrêter aux seuls Romains qui ne furent pas les premiers à fouler le sol de cette haute vallée.

Préhistoire

Sans affirmer, comme Marcellin CHIRIS, « *qu'existait un village à l'époque de la pierre* », il faut bien reconnaître que le bassin de la Haute Siagne présente une belle densité de grottes habitées et d'avens sépulcraux. Nous l'avons déjà constaté sur le tracé de la vieille voie allant de Grasse à Castellane. Il faudrait d'ailleurs mettre également en évidence l'ancienne route qui vient de Mons et rejoint notre voie au N-O. d'Escragnolles : elle est jalonnée de tombes mégalithiques (Dolmens de Saint-Pierre ou des Riens, de la Colle, de la Brainée et les Grottes du Ray)²⁵. Pierre RIBOULAT avait déjà mis ce phénomène en exergue dans un article intitulé « *La Piste aux dolmens, un chemin quatre fois millénaire* »²⁶. Odette ROUDIL et Georges BERARD ont également étudiés particulièrement les neufs monuments mégalithiques situés dans ce qu'ils appellent « *le groupe de Mons* »²⁷.

Dans le bassin de la haute Siagne s'ouvrent, orientées plein Sud, de nombreuses grottes, nommées dans la région, « *Balmes* » ou « *Baumes* », vieux toponyme d'origine pré-indo-européenne, largement répandu en Provence pour désigner des « grottes au pied de rochers à-pic », selon la formule de Charles ROSTAING²⁸.

Ces grottes, au nombre de huit, sont groupées sous l'appellation générale « *Grottes de Saint-Martin* » ou « *Baumas de Bails* ». Elles ont été découvertes et fouillées à la fin du 19^{ème} siècle par RIVIERE, CHIRIS et BOTTIN entre 1878 et 1880²⁹. (Planche 2).

- **Grotte n° 1 des Baumons de Thiey** : sur la rive gauche du Vallon des Vallons, boyau de 5 m. de long, large de 2 m. avec les restes de deux squelettes et les fragments d'un vase grossier. Datation : Age du Bronze ?
- **Grotte n° 2 des Baumons de Thiey** : à quelques mètres au-dessus de la précédente : restes d'un squelette avec quelques tessons. Datation impossible, faute de documents.
- **Grotte n° 3, Baume du Jas** : au N. des 1 et 2 : abri sous roche ayant servi de bergerie (jas), avec mobilier en silex, tessons de poteries et faune sauvage.
- **Grotte n° 4 des Baumasses** : deux vastes abris sous roche contigus, 60 m. de large, 20 m. de profondeur : os humains et tessons de poteries. Datation : Bronze final ?
- **Grotte n° 6, Grotte du Baumon du Duc** : 300 m. au S-E du hameau de Bails, salle conique de 5 m. de diamètre et 7 m. de hauteur, avec lames de silex, grand nombre de tessons, fusaïole en céramique. Datation, Bronze ancien et Age du Bronze. Habitat et sépulture.
- **Grotte n° 7, Baumon de Briasq** : abri sous roche au S.O de la précédente, au pied des rochers sur lesquels est édifiée la chapelle Saint-Martin, avec des foyers et des moules en grès ou terre cuite ayant pu servir à la fabrication d'objets en bronze (pointe de javelot, lance de douille ?). Abondance de céramique que l'on peut dater du Bronze final III (800-700 av. J.-C.).
- **Grotte n° 8, Bauma de la Ville** : abri sous roche, à proximité de la chapelle Saint-Martin, avec ossements d'animaux, du silex, des tessons.

Pour Atlas³⁰, « *ces huit grottes ou abris sous-roche ont tous été occupés par l'homme, la plupart (n° 1, 2, 4 et 5, 6 peut-être 8) ayant servi de grottes sépulcrales. La seule datation précise est celle de Baumon du Duc -Bronze final III- ; le mobilier des autres grottes évoque l'âge du Bronze* ».

²⁵ Atlas, op. cité, n° 12 à 15, p. 27 à 32.

²⁶ RIBOULAT Pierre, in Mém. IPAAM, T. XIV, 1971, p. 75 à 90.

²⁷ ROUDIL O et BERARD G. *Les sépultures mégalithiques du Var*, CNRS, 1981, p. 157 à 171.

²⁸ ROSTAING Charles, op. cité, p. 81. Balme, dérivé de la racine *BAL-, avec élargissement -m.

²⁹ Voir Biblio, in Atlas, op. cité, p. 42.

Il faut noter, pour la grotte du Baumon de Briasq, la présence d'une métallurgie du bronze avec des moules pour couler des objets, semble-t-il des armes. Le problème de la datation d'occupation de ces grottes provient du fait que les descriptions anciennes sont peu fiables et les dessins trop imprécis. Une grande partie des objets découverts a disparu, dispersée dans des collections privées, même étrangères. Une petite partie subsiste au Musée d'Art et d'Histoire de Provence à Grasse, mais ces objets n'ont pas tous fait l'objet d'études.

Les premiers seigneurs.

Nous avons déjà traité le cas du fief de la Motte dans notre Bulletin n° 6³¹. Il faut d'abord remarquer que le terroir de la Motte, tel qu'il se présentait au Moyen-Age et tel qu'il se présente encore aujourd'hui, est situé à cheval sur les deux rives de la Siagne, seul exemple où la Siagne ne sert pas de limites communales et départementales depuis ses sources jusqu'à son embouchure. Cette particularité apparaît au Moyen-Age dès l'an 1200, puis en 1242 où ce fief, propriété de Dame Fida de la Motte, est donné à l'évêque d'Antibes. Il revient, en 1243, au chapitre de Grasse qui reçoit également le fief de Saint-Vallier. Le chapitre réunit alors les deux fiefs qui n'en feront plus qu'un, dénommé « *Castrum de Saint-Vallier et de la Motte* ».

Il est difficile de saisir la constitution des domaines seigneuriaux ou religieux à partir du Haut Moyen-Age. Nous ne pouvons donner ici que les brefs fragments issus d'études les plus récentes.

Il faut remarquer que Dame Fida, seigneur du fief de la Motte jusqu'en 1242, était la veuve à cette date, d'un certain Rodrigue sur lequel nous ne possédons aucun renseignement, et qu'elle était également mère de deux enfants également décédés, Audibert et Hugues. Ce dernier est dit d'Esclapon, c'est-à-dire qu'il avait sans doute reçu de son père le domaine et le castrum d'Esclapon. Ce castrum est situé au N-0 d'Escragnoles et au N. de Mons.

Le polyptique de Vualdade, rédigé en 814³² cite entre autres domaines appartenant à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, une « *Colonica in Civania* », que l'auteur situe sur la rive Nord de la Siagnole de Mons. Cette « *Colonica* » étendait-elle son domaine au Nord et à l'Est, englobant toute la Haute Siagne ? cela impossible à déterminer pour l'instant.

Plus tard, après la conquête de la Provence Orientale par Rodoard, apparaît un certain Hugues, cité entre 1035 et 1049, qui se fait nommer « *Prince de Callian* »³³. Il semble posséder un grand domaine qui peut-être s'étendait jusque dans les hauts de Siagne.

En 1251, le castrum d'Escragnoles jusque là rattaché au diocèse de Fréjus passe à celui de Grasse. C'était, selon Alain VENTURINI³⁴ par « *désir de simplifier la frontière des terres d'Outre-Siagne* » et de fixer les limites entre les diocèses de Fréjus et de Grasse « *non pas sur la branche principale de la rivière, mais sur la Siagne d'Escragnoles* »

Un Raymond d'Escragnoles, *Raymundi de Scanolo*³⁵, apparaît en 1227, ou plutôt sa femme Aiceline alors veuve, lors de la fondation du monastère de Vallauris. Nous en parlerons plus loin dans le

³⁰ Op. cité, p. 42.

³¹ THIERY Daniel, *Le fief noble de la Motte, le Moulin de Saint-Jean*, in Bulletin n° 8, avril 1996, du GRHP, p. 4 à 6.

³² Nous empruntons l'essentiel de ce paragraphe à Marijo CHICHE-AUBRUN, *L'Ager de Seillans du IXème siècle ... à nos jours*, in Bastides, Bories, hameaux, Actes des 2^é Journées d'Histoire régionale de Mouans-Sartoux, 1985, p. 7 à 16.

³³ Sur cet Hugues de Callian, voir :

- POLY J.-P., *La Provence et la société féodale*, Bordas, Paris, 1976, p. 93

- MANTEYER Georges, *La Provence du 1^{er} au XIIème siècle*, Paris, 1908 ; Laffitte, Marseille, 1975, p. 368.

³⁴ VENTURINI Alain, *Episcopatus et Bajula*, in Territoire, Seigneuries, Communes, Mouans-Sartoux, 1986, p. 67.

³⁵ C.L. II, n° 69.

paragraphe traitant du « Monastère de la Motte ». Ce Raymond d'Escragnolles est sans doute le même que celui cité en 1224 et qui fit partie des seigneurs spoliés par Raymond Bérenger V, pour s'être opposé à la dissolution du consulat de Grasse et n'avoir pas voulu reconnaître la souveraineté du prince³⁶.

On le voit, l'écheveau est assez emmêlé et la trame difficile à découvrir. Nous avons cité ici les quelques renseignements que nous possédons sur cette époque. Il faut encore relever un texte qui fournit quelques éléments d'appréciation³⁷ sur la richesse des terroirs concernés en 1242 :

- *castrum de Motta* : 20 sous d'albergue, 20 sous de questes. (C'est dans ce texte qu'est cité Fida, épouse de Rodrigue).
- *castrum Sancti Valerii* : 4 livres 5 sous d'albergue, perçus par le monastère de Saint-Honorat ; pour la cavalcade, un « chevalier et son cheval non armé » ou 100 sous.
- *castrum d'Esclajola* : 50 sous d'albergue; pour la cavalcade « un chevalier et son cheval non armé » ou 100 sous.

Enfin, on peut relever, pour terminer, l'état de la capitation des villes et villages de Provence au XV^{ème} siècle³⁸ : Saint-Vallier : 2 feux ; Escragnolles : n'est pas cité, car inhabité.

La légende du monastère de la Motte

Nous abordons maintenant un sujet plus délicat puisque issu d'une « tradition » et que l'on peut qualifier de « légende ». Mais nous pensons qu'il est nécessaire d'évoquer les légendes d'un terroir, car elles sont capables d'ouvrir des pistes vers la recherche historique et aboutir, peut-être, à retrouver un fait réel occulté depuis des siècles ou l'origine même de la légende.

C'est le cas du « Monastère de la Motte ». Les habitants de Saint-Vallier et d'Escragnolles aiment à raconter qu'il y eut autrefois, au Moyen-Age, un monastère de religieuses au quartier de la Motte, près des sources de la Siagne et dont il ne reste plus de traces. Dans les archives, nous n'avons trouvé aucun texte pouvant apporter une moindre réponse sur ce sujet. Ce n'est qu'au 19^{ème} siècle que deux textes apparaissent :

- Bulletin du Club Alpin français³⁹ : « *Cent mètres avant ce pont (de la Siagne) on remarque les ruines d'une tour, dont M. Bottin nous a communiqué l'histoire : Vers la fin du XIII^{ème} siècle, les puissances chrétiennes et européennes se liguèrent pour chasser les mahométans d'Afrique du littoral de la Provence et de la Ligurie qu'ils occupaient depuis 700 ans environ. A la tête des croisés on remarquait un brave guerrier nommé Albin, qui, en récompense de son zèle, reçut comme fief le terroir de Saint-Vallier ; il y fit construire un couvent habité par des Templiers, et légua en mourant sa suzeraineté au Chapitre de Grasse dont il s'était fait religieux. En 1864, des fouilles faites dans les ruines de ce couvent ont amené la découverte d'ossements et d'armes du moyen âge* ».

- Guebard⁴⁰ : « *Juste au-dessous (du hameau de Rouyère), une bastide blanche au milieu de champs labourés attire l'attention : c'est le Marinon, curieuse enclave de la commune de Saint-Vallier dans celle d'Escragnolles, sur la rive droite de la Siagne, assez vaguement expliquée par la tradition qui veut que ces terres, jadis tombées en quenouille, après avoir servi d'apanage à quelque paladin des guerres de religion, durent, au risque de n'être plus cultivées, chercher maître à Saint-Vallier, faute de le pouvoir trouver à Escragnolles. La vieille tour ruinée qu'on aperçoit, pittoresquement perchée en haut d'un mamelon, sur le bord même de la rivière, en-dessous du pont, serait, malgré ses airs de sentinelle aux aguets ou de brigand à l'affût, le très pacifique reste du couvent de nonnes qu'avait fondé le dévot seigneur du Marinon, ne prévoyant pas qu'il laisserait un jour les pauvrettes sans défenseur pour pourvoir à leur sustentation* ».

³⁶ BENOIT F., ACP, n° 77, p. 178.

³⁷ BARATIER E. *Enquêtes sur les droits et revenus de Charles 1^{er} d'Anjou (1252 et 1278)*, Bilio Nat. Paris, 1969, n°, 168, 169, 174.

³⁸ ADAM, Série H, n° 1048, p. 165.

³⁹ Section A.-M. n° 1, 1880, p. 48.

⁴⁰ GUEBHARD, op. cité, p. 19-20.

Discussion : à partir de ces deux textes, nous allons tenter de retrouver quelques bribes de vérité. Il nous faut d'abord éliminer les erreurs historiques. Bottin affirme que les « *mahométans d'Afrique* » ont été chassés de Provence à la fin du 13^{ème} siècle, après 700 ans d'occupation. Ce fut, en fait, au X^{ème} siècle, après seulement 80 ans d'occupation, que le Comte de Provence Guillaume, à la fin de l'année 972, mit fin à l'occupation des sarrasins originaires d'Espagne, de Cordoue. Il donna en récompense à l'un de ses guerriers, Rodoard, l'évêché d'Antibes, dont Saint-Vallier faisait partie. Ce Rodoard (Albin pour Bottin) n'était pas templier, ordre alors inconnu et encore moins religieux. Guebhard, quant à lui, mélange allègrement « *paladin* », seigneur de la suite de Charlemagne au IX^{ème} siècle avec les guerres de religion du XVI^{ème} siècle.

Les faits réels apportés par ces deux récits :

- Il y eut effectivement réunion de deux fiefs, celui de la Motte avec celui de Saint-Vallier. Elle eut lieu de 1^{er} mai 1242, en faveur du chapitre de Grasse. Quand on lit la « donation de Fida »⁴¹, on s'aperçoit qu'elle avait des difficultés d'argent et que son fief tombait « *en quenouille* », selon l'expression de Guebhard qui avait vu juste sans le savoir précisément.
- Fida de la Motte, au cours de la donation, « *donne et consacre sa personne au Seigneur Dieu et à la Bienheureuse Marie* ». Faut-il comprendre qu'elle se fait religieuse ? qu'elle crée un couvent dans son ancien fief ?
- La réunion des deux fiefs sous l'autorité du même seigneur fit disparaître aussitôt l'utilité du « château » de la Motte, le Chapitre se satisfaisant du « château » de Saint-Vallier. Malgré tout, lors de la transaction de 1566⁴², où le seigneur abandonne le terroir de la Motte à la Communauté, le Chapitre, pour bien montrer qu'il est le seigneur, se réserve « *le vieux château avec un relarguier joignant* ». Il n'était pas décent et dans l'ordre des choses que le symbole de la puissance seigneuriale tombe aux mains de manants.

Restent maintenant les réalités : la Tour et les fouilles signalées par Bottin en 1864.

- **La tour.** Il est sûr que nous ne possédons aucune date de l'édification de cette tour. Il semble que nous soyons cependant en présence d'une motte féodale, avec sa basse-cour de protection pour les habitants, animaux et récoltes. Cette basse-cour, nommée « *relarguier* » en 1566, présente une surface de 60 m², aplanie, régularisée et consolidée à l'O. et au S. par des murs de pierre sèche. Tour et plate-forme dominant la Siagne d'une vingtaine de mètres.
- **Les fouilles.** On ne sait qui pratiqua la fouille en 1864. Ce ne peut être Bottin qui n'était pas encore à Saint-Vallier à cette date. Il ne reste aucune note, même manuscrite et les armes du « *moyen-âge* » n'apportent aucune précision notable faute de pouvoir les examiner.

Un sondage et un relevé de l'ensemble Tour/Basse-cour, restent maintenant les seuls recours pour en savoir plus, ou de découvrir un texte parlant vraiment de monastère. D'autre part, il est difficile d'admettre qu'un « couvent » ait été construit dans la basse-cour. Pour l'instant, cette piste semble bien fermée et il semble que la donation de Fida de sa personne à Dieu ait pu former cette « tradition » d'un monastère dans l'ancien fief de la Motte.

Dame Aiceline et le monastère de Vallauris.

Un autre élément ayant pu accréditer la légende d'un monastère est celui fourni par un texte de 1227⁴³. Le 18 janvier 1227, Dame Aiceline, veuve de Raymond d'Escragnolles, fonde un monastère de religieuse à Vallauris. Dirigée par cette « dame », il comprenait une douzaine de moniales, mais insuffisamment doté, il disparut très vite, puisqu'il n'est plus mentionné après l'année 1273. Il n'en reste actuellement que la chapelle, dite Notre-Dame de Vallauris, au Nord du château-Musée⁴⁴.

⁴¹ Voir la traduction du texte latin que nous en avons faite, in Bulletin n° 8, avril 1996 du GRHP, p. 13-14.

⁴² ADAM G 906, 21 mai 1566 : transaction entre le chapitre de Grasse et la Communauté de Saint-Vallier, transaction qui confirme celle de 1527, 10 avril (AC/ADAM DD 1).

⁴³ C.L., n° 69.

⁴⁴ Sur Notre-Dame de Vallauris, voir THIRION Jacques, dans les Mém. IPAAM, T V, 1959, p. 99 à 102, ainsi que l'abbé ALLIEZ, *Les Iles de Lérins...*, Didier, Paris, 1860, p. 272-273, qui donne le texte latin de la création du monastère (p. 457 à 459).

D'autre part, une erreur de J.-A. DURBEC a pu filtrer également. Dans une note manuscrite⁴⁵, sur une fiche concernant Escragnoles, il indique : « *Domina Diedena, uxor condam Raymundi de Scanola, fonde un monastère de religieuses à Escragnoles* » et cite le même numéro du Cartulaire de Lérins. Nous ignorons si cette assertion a été publiée dans un autre document.

Il paraîtrait que les deux donations de Fida et d'Aiceline aient contribué à forger la légende du Monastère de la Motte. Les quelques bribes d'un fief abandonné, de l'histoire des sarrasins, d'un seigneur appauvri sur une terre ingrate, d'une vieille tour en ruine dans un vallon sauvage, d'armes du moyen-âge, ont formé, au cours des siècles une « tradition » que Bottin et Guebhard ont su enjoliver. Il restait à en retrouver l'origine, ce que nous pensons avoir fait, mais d'autres points restent encore dans l'ombre, sans doute encore plus enrichissants que ceux apportés par la légende.

Les Moulins sur la rivière

Dans la Haute Vallée de la Siagne, l'altitude conditionne les productions du terroir. Saint-Vallier et Escragnoles s'étendent dans des territoires situés au-delà de 800 mètres d'altitude, où seule la culture des céréales est possible. La culture de l'olivier, malgré quelques tentatives infructueuses, s'est avérée désastreuse. Aussi, les moulins ne « tournent » que pour écraser les céréales. Plus bas, les communes de Saint-Cézaire et de Callian purent construire des « usines » pour le détritage des olives. Mais cette pratique ne devint vraiment « industrielle » qu'à partir du milieu du 17^{ème} siècle. Auparavant, la production était traitée par des moulins à sang, mus par des animaux et installés dans les villages⁴⁶.

Le premier moulin à blé cité par les archives remonte très loin dans le temps, c'est l'un des moulins parmi les plus anciens connus en Provence : milieu 11^{ème} siècle. Le Cartulaire de Lérins⁴⁷ cite, dans le « Comté de Callian », un moulin et un paroisse donnés par Etienne et Airelda au monastère de Lérins. Comme nous l'avons vu plus haut, le « Comté de Callian » sortait alors des limites de l'actuel commune de Callian, à cette époque fief du Prince Hugues de Callian. Aussi, est-il impossible de situer où étaient ce moulin et ce paroisse. Ils étaient « *in flumine Ciagna* », « sur le fleuve Siagne », sans autre précision.

La deuxième citation d'un moulin à blé sur la Siagne date de 1389 : c'est celle du moulin de la Motte, à Saint-Vallier, l'actuel moulin de Saint-Jean, dont nous avons décrit le fonctionnement et l'histoire, bien connus maintenant⁴⁸. Ce moulin, d'abord propriété du chapitre de Grasse, seigneur de Saint-Vallier, revint en 1527 à la Communauté, puis en 1720 à des particuliers. Il cessa de fonctionner en 1907.

Les Moulins de Saint-Vallier.

Outre le moulin de Saint-Jean, cité dès 1387, dont nous ignorons la date d'édification, mais qui n'existait pas en 1242 lors de la donation de Fida de la Motte de son fief, il faut signaler :

Le Moulin de la Moutte, actuellement dit **Malaplate**, qui fut construit vers 1853-1854 par le sieur Claude ROBERT, d'Escragnoles. Il s'agissait d'un moulin à farine et d'un foulon à parer les draps. Le 29 juin 1852, le Sous-préfet envoie une lettre au Maire de Saint-Vallier l'avertissant que Claude ROBERT demande l'autorisation de construire un moulin « *sur la rivière de Siagne, au quartier de la Moutte* ». Le 5 juillet 1853, le Préfet autorise la commune d'aliéner 100 m² le long de la rivière de Siagne en faveur du sieur Claude ROBERT et le 7 novembre 1853, le préfet « *autorise à construire le*

⁴⁵ ADAM 23 J 40.

⁴⁶ Sur les « moulins à sang », consulter, ROBERT Nathalie, *Le Moulin à sang de la Gaude*, in Bulletin n° 5, janvier 1995, du GRHP, p. 2 à 12.

⁴⁷ C.L. n° 34, (1046-1066) ; ADAM, série H, p. 7a (circ. 1058) ; ADAM, G 347 (1036-1046).

⁴⁸ PETRUCCI Jean et THIERY Daniel, *Molendinum de Motta*, Bulletin n° 1, octobre 1994, du GRHP, p. 3 à 17 et THIERY Daniel, *Le fief noble de la Motte, le Moulin de Saint-Jean, à Saint-Vallier*, in Bulletin n° 6, avril 1996, p. 3 à 19.

moulin et le foulon et à dériver l'eau de la Siagne à l'aide d'un barrage fixe, pour l'eau nécessaire à la mise en jeu de cette usine »⁴⁹.

Le moulin d'Escragnolles.

Près des sources de la Siagne, rive droite, existaient un moulin et un paroir à draps. L'état des sections du cadastre de 1819⁵⁰ précise : « *il n'existe qu'un seul moulin à farine appartenant à la Commune. Il est situé sur la rivière de Siagne* ». N'ayant pas eu le loisir de consulter les archives d'Escragnolles, le travail de recherche reste à faire. Nous avons seulement relevé un arrentement du moulin et d'un paroir en 1706, 16 avril, effectué par le premier consul, André Chiris, en faveur de Jean Pie⁵¹. Il est écrit : « *arrentement d'un moulin à bled, paroir et jardin, tout proche de la rivière de Siagne* ». D'après ces deux textes, il semblerait que le paroir ne fonctionnait plus en 1819. Nous ignorons également la date d'édification de ce moulin et depuis quelle date la Communauté en était propriétaire.

Les moulins de Saint-Cézaire.

L'enquête que nous avons menée sur ceux de Saint-Cézaire a apporté quelques renseignements, mais des zones d'ombre subsistent encore. Ainsi deux phrases dans l'enquête de réaffouagement de 1609, sèment le doute. Il est affirmé dans la première : « *bien que la rivière de Siagne borne leur terroir, qui ne leur sert à rien, fors à ung peu de pêche de poisson* ». Mais la deuxième contredit la première assertion : « *que leurs jardinages sont de la largeur des escluses des moulins* »⁵².

D'autres renseignements apparaissent fin 17^{ème} siècle, mais on ne sait s'il s'agit de moulins à blé ou à huile. Un texte de 1723⁵³ signale que le Baron de Barrême, en 1682, construit un moulin à sang « *oultre l'ancien moulin à eau qui luy étoit commun pour un tiers avec le sieur de la Malle* ». Ici, il semble que ce soit un moulin à huile. Le même texte, au sujet des moulins à huile, affirme : « *actuellement il y a trois moulins qui servent pour le détritement des olives, l'un à eau, les deux autres à sang* ». La situation est la même en 1748.

Nous avons relevé quelques arrentements du moulin à blé « *sur la rivière de Siagne* ». Il s'agit d'un moulin banal appartenant au milieu du 18^{ème} siècle à noble Antoine Cresp⁵⁴. En 1816, 25 juin, Marie Pauline Véronique Cresp de Saint-Cézaire donne à bail : « *les deux moulins à farine* »⁵⁵.

Les données sont plus précises avec le cadastre de 1820⁵⁶. Il indique clairement qu'il y a dans la Commune 4 moulins à huile et 1 moulin à farine, tous situés sur la rivière de Siagne et tous propriétés de Jacques Maure. 3 moulins à huile et le moulin à farine se trouvent réunis au quartier des Moulins, l'autre moulin à huile est sis au quartier des Gabres.

Le premier ensemble, dit au début 20^{ème} siècle Moulin Issaurat, est situé rive gauche, en amont du Pont de Serre. La prise d'eau était curieusement installée rive droite et la béalière traversait la rivière par un aqueduc en bois dont les piliers reposaient sur des blocs de rochers. Quand on édifia le pont de Serre, on fit traverser la béalière à l'intérieur du tablier du pont, détail que l'on peut encore remarquer. Cette prise d'eau, rive droite, servait à alimenter sur la même rive le moulin appartenant à la commune de Callian. Une martelière, à la hauteur du pont, permettait de diriger l'eau vers l'une ou l'autre rive. Ces moulins que Jacques Maure avaient acquis de noble Cresp, seigneur de Saint-Cézaire, furent ensuite cédés en 1887 à Paul Léon Issaurat qui s'appropriait également celui de Callian. L'ensemble fut abandonné quand furent installés des moulins au village, mus par l'électricité.

⁴⁹ Sur le dossier de ce moulin voir AC/ADAM, Biens Communaux, 3 N 8.

⁵⁰ ADAM, Etat des Sections 35655, Section C, dite de St-Pons et de Siagne, parcelle 698 C : moulin à farine, contenance 50 centiares, propriétaire : la Commune.

⁵¹ ADAM, Actes Notariés, 3E 75/ 51, f° 95 r°.

⁵² *Enquête de réaffouagement de la viguerie de Grasse*, Saint-Cézaire, 1609, AD. B.-d.-R. B 1321, f° 300 v° et 301 v°.

⁵³ *Requête de la Communauté au Lieutenant général sur la banalité des moulins*, AC Saint-Cézaire.

⁵⁴ 1725 6 septembre, *Arrentement du moulin à bled*, ADAM 3 E 75/ 52, f° 151 v°-152 r°.

1747 29 juillet, Id. ADAM 3 E 75/ 53, f° 122-123.

⁵⁵ ADAM 3 E 75/ 77, f° 266 et ss.

⁵⁶ ADAM, Saint-Cézaire, Cadastre de 1820, Etat des Section, 43782

En mai 1942, la chute d'un énorme rocher ouvrit d'abord le canal de la Siagne puis aboutit, avec l'eau du canal, sur les moulins. Il n'en reste plus que des pans de murs affligés et une meule esseulée sur la berge.

Le deuxième ensemble, celui des Gabres, fut construit par Jacques Maure, dans les toutes dernières années du 19^{ème} siècle. Il était composé d'un moulin à huile et d'une recense. Il était alimenté, non par la Siagne, mais par une source située plus haut, la source Bérard. Mais comme le reconnaît le Contrôleur du cadastre, « *la source tarit souvent* », ce qui les années de sécheresse interdisait tout travail. Il ne faut pas s'étonner si le Registre des Mutations le signale comme « *ruine* » en 1852. Nous avons reconnu ces « *ruines* » en 1994 : elles sont encore très belles, puisque subsistent encore deux meules dans leurs cuves et surtout 5 pressoirs à chapelle, intacts⁵⁷.

Les moulins de Mons.

Nous ne pouvons présenter que quelques éléments, faute de documentation suffisante. Les moulins de Mons sont installés sur la Siagnole de Mons. En partant des sources de la Siagnole, là où les Romains tirèrent l'eau pour alimenter par un aqueduc la cité de Fréjus, on trouve d'abord **le Moulin des sources**, que nous avons nommé ainsi faute d'en savoir davantage. Il est situé sur la rive droite et présente un grand bâtiment en ruine abritant un rodet avec un seul jeu de meule. Le rodet était mu par l'eau d'une béalière dont la prise était située en amont. Le canal de fuite est encore en parfait état. Ce moulin a-t-il pu desservir l'ancien village d'Avaye situé au-dessus des sources de la Siagnole, mais qui disparut à la fin du 14^{ème} siècle ? La « *Colonica ad Avasio* » est déjà citée par le Cartulaire de Saint-Victor en 814⁵⁸.

Le moulin suivant est situé sur le territoire de **Saint-Pierre de Figolas**. De la chapelle on y accède par un chemin qui longe un petit vallon et aboutit dans la Siagnole. Il est en amont, rive droite : moulin à blé, à deux rodets et deux jeux de meule, avec prise d'eau en amont et une béalière. L'ensemble est en très mauvais état. Il semble qu'il a pu desservir le domaine de Saint-Pierre où l'on voit encore une chapelle, un pigeonnier et une ferme importante. La chapelle est citée par le Cartulaire de Saint-Victor et fait partie de la « *colonica in Figabice* ». Cette « colonie » sera ensuite attribuée à Hugues de Callian, puis passera à Lérins en 1038, pour aboutir enfin dans les mains des Villeneuve de Beauregard qui la possèdent toujours⁵⁹.

Le moulin communal, au Sud de Mons, est alimenté par l'eau du Vallon de Roque Abeillière. Nous employons le présent car il fonctionne encore grâce aux soins experts de son propriétaire Mr. LAMBERT, le dernier meunier. Dans un premier bâtiment se trouve le moulin à farine et dans le second le moulin à huile mu par une roue à aube. D'après une source orale que nous n'avons pu vérifier, en 1551, le seigneur cède les moulins à la commune. Une visite s'impose ici car le meunier vous accueille avec chaleur et compétence.

Enfin, on arrive au confluent de la Siagnole et de la Siagne où nous rencontrons le dernier moulin, sur la rive gauche de la Siagnole, maintenant aménagé en maison particulière. On peut encore y voir deux pressoirs à huile, en bois avec leur vis. Les éléments de ce moulin auraient été empruntés à un moulin de Saint-Cézaire au début du 20^{ème} siècle.

Sur les moulins de **Callian** et de **Montauroux**, nous ne possédons aucun renseignement. Nous ne pouvons seulement indiquer que le moulin en aval du Pont de Serre, rive droite, qui fut transformé en usine à papier, « *la papiero* », au milieu du 19^{ème} siècle par le Docteur Maure, de Saint-Cézaire. Il fut ensuite la propriété de Paul Léon Issaurat. L'acte de cession, du 14 août 1887, stipule : « *un immeuble, rive droite de la Siagne, comprenant deux bâtiments où se trouvaient installés les moulins* ».

⁵⁷ Sur l'histoire de la culture des oliviers et des moulins à huile de Saint-Cézaire, voir l'étude de THIERY Daniel, *Oliviers et moulins à Saint-Cézaire, étude historique et sociologique*, in Mém. IPAAM, T. 37, 1995, p. 109 à 125.

⁵⁸ Les quelques renseignements sur Avaye peuvent être consultés chez M. CHICHE-AUBRUN, *L'ager de Seillans*, in *Bastides, Bories, Hameaux*, Mouans-Sartoux, 1986, p. 7 à 15.

⁵⁹ Voir également ci-dessus.

de la Commune de Callian, avec terrains attenants et autres dépendances » et « où avait été installée une machine à fabriquer du papier »⁶⁰.

Nous avons repéré un autre moulin en ruine, à huile celui-là, juste en face du moulin des Gabres, sur la rive droite. Enfin, la carte de Cassini signale deux autres moulins, rive gauche, juste en amont du Pont de Tournon. Cette carte semble avoir ignoré bon nombre des moulins dont nous avons parlé ci-dessus. Sont signalés seulement sur la Siagne :

- le moulin d'Escragnolles, aux sources de la Siagne,
- le moulin de Saint-Jean, sur Saint-Vallier,
- un moulin, rive droite, sur la commune de Montauroux, que nous n'avons su retrouver,
- les deux moulins du Pont de Tournon.

Sur la Siagnole de Mons :

- le moulin LAMBERT
- un autre moulin, plus au N-0, également sur la rive gauche, mais qui n'est pas celui que nous avons appelé « le Moulin des Sources » puisqu'il est rive droite et qui n'est pas signalé.

Comme on peut le constater, l'histoire des moulins de la Siagne et de ses affluents est loin d'avoir été reconstituée et laisse un champ immense aux chercheurs. Leur histoire retrouvée permettrait de mieux saisir et mesurer l'importance de cette rivière et de comprendre comment les hommes ont su tirer profit de son énergie sans cesse renouvelée. Nous n'avons pu, ici, en tracer qu'une trame ténue et fragile qui ne demande qu'à s'étirer pour offrir enfin un tableau plus complet et exhaustif.

Les Ponts

Encore un sujet délicat et qui demandera des études plus approfondies dans l'avenir quand un historien voudra bien y jeter un œil accentué. Une tradition, d'abord orale, puis écrite, veut que les Romains aient construit un pont sur la Siagne, reliant les communes de Saint-Cézaire et Callian. Elle le situe au **Pont des Gabres**, qui, nous le verrons tout à l'heure, ne date que du début du 19^{ème} siècle. Un texte de NOYON confirme cette donnée⁶¹ : il décrit le reliquat d'un pont dont il ne reste plus qu'une culée sur la rive gauche de la Siagne, au quartier des Fondudes. Un chemin, dit des Fondudes, venait de Saint-Cézaire et menait à ce pont, mais il remarque que, sur la rive opposée, il n'y a plus de vestiges. La description qu'il donne de cette culée « *formée de pierres carrées, soigneusement taillées au ciseau, de diverses grandeurs et si solidement cimentées, qu'elles semblent ne former qu'un tout entr'elles et le rocher* », ainsi que d'autres détails, font penser à une facture romaine. Pour Noyon, l'endroit était idéalement choisi, car passage le plus direct pour relier Saint-Cézaire et Callian. Le contrôleur du cadastre, en 1820, parle également de ce pont, dont il ne reste qu'une culée, mais « *ouvrage de la plus grande solidité* » avec « *les traces d'un grand chemin taillé dans le roc qui menait à Saint-Cézaire* »⁶². La tradition orale avait perdu ces renseignements et plaçait ce pont à l'actuel pont des Gabres. En 1993, 5 décembre, une prospection nous permit de retrouver cette culée de pont, qui manifestement présente les caractères de l'architecture romaine. Il faudrait, pendant les basses eaux, la faire examiner par un spécialiste pour en avoir la certitude. Pour Noyon, le pont mesurait 9 pieds de large, soit près de 3 mètres.

Le Pont de Saint-Jean.

Nous en avons déjà parlé lors du paragraphe consacré à la Route Napoléon. M.C. GRASSI⁶³ et nous-mêmes avons consulté le devis de construction de ce pont à la Bibliothèque de Grasse, devis en date du 29 mars 1736. C'est à cette occasion que le vieux chemin qui passait rive gauche jusqu'aux sources, fut déplacé sur la rive droite. Le devis indique « *de faire le pont de la rivière de Siagne, terroir de la Motte,....., avec son rond,....., et faire ledit pont ou de teuf ou de pierre de massonerie et ledit pont*

⁶⁰ Acte notarié, étude Chauvin, f° 96, case 8.

⁶¹ NOYON, *Statistique de département du Var*, Draguignan, H. Bernard, 1846, p. 269 à 272.

⁶² Cadastre de Saint-Cézaire, 1820, op. cité.

⁶³ GRASSI M.-C. op. cité. (résumé), p. 39 à 41.

aura onze pans de largeur ». Ce pont sera détruit dans la nuit du 24-25 novembre 1911, à la suite de pluies torrentielles. En 1929, il n'est pas toujours reconstruit, malgré les lettres et nombreuses pétitions des usagers⁶⁴.

Le Pont des Tirasses.

Le chemin reliant Saint-Cézaire à Mons traversait la Siagne au pont nommé des « Tirasses ». Il est dit maintenant « Pont Haut ». M.-C. GRASSI a relevé une première mention de réparation de ce pont en 1749, ainsi que des réparations effectuées au chemin en 1788. La même année, elle relève la réparation du chemin menant de Callian à Saint-Cézaire et « *la reconstruction du pont en bois emporté par les eaux* ».

Le Pont des Gabres.

Relie Saint-Cézaire à Montauroux, à l'aplomb du village de Saint-Cézaire, dit des « Gabres » à Saint-Cézaire et des « Tuves » à Montauroux. Il fut construit en 1802, puis restauré en 1978. Ouvrage de 20 mètres de longueur, hauteur sous voûte, 7 m., largeur de la voie piétonne 1,70 m. Il figure sur le plan cadastral de 1820, le chemin passant par ce pont étant dit « *chemin de Montauroux* ».

Le Pont des Sources.

Le 10 novembre 1833, le sieur Meifred fait demande « *de construire un pont sur la rivière de Siagne, au quartier de Pra Ferraou, afin de faciliter aux habitants l'accès au moulin à farine situé aux sources de la Siagne* ». Il semblerait que le moulin cité ici soit le moulin d'Escragnolles. La demande est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal de Saint-Vallier. Les habitants étaient intéressés par ce moulin car, à cette date, il était de « *notoriété publique* » que le moulin de Saint-Jean était très mal géré et les habitants se plaignaient de la mauvaise qualité de la farine produite⁶⁵.

Les indications sont, comme on le voit, très fragmentaires et il semble que les ponts en pierre ne datent que du 18^{ème} siècle, sauf le pont romain, mais détruit depuis longtemps. Il existait des passerelles, des ponts en bois, mais régulièrement emportés par les crues. On en relève quelques citations éparses au gré des consultations des textes d'archives. Et le refrain que l'on retrouve souvent durant les 16, 17 et 18èmes siècles, c'était le manque de pont. On devait tenter le passage de la rivière à gué au risque d'y perdre bêtes et gens, ce qui arrivait fréquemment : « *la rivière de Siagne, en laquelle ce noye très souvent des personnes en la passant pour aller aux lieux circonvoisins faute d'avoir pont* »⁶⁶.

Ponadieu.

Il est difficile de ne pas parler de ce pont que Saint-Vallier, depuis plus de cent ans, présente comme une merveille naturelle qu'il faut absolument visiter. Il n'est qu'à lire la description de GUEBHARD⁶⁷ qui décrit en termes apocalyptiques le site grandiose et sauvage où est situé ce pont et l'exploit admirable des visiteurs audacieux osant s'aventurer et découvrir une « *telle sauvagerie horreur* ».

Ponadieu est le terme actuellement en vigueur sur les cartes, mais ce toponyme a subi bien des vicissitudes et soulevé des controverses. En 1933, la carte (Fayence 4) écrit « *Pont naturel, dit de Donadieu* »; Guebhard, en 1895, présente le « *Ponadieu* », qu'il traduit par « *pont naturel, en provençal pont natièu* »; Garcin⁶⁸ écrit « *Pont-à-Diou* », comme MISTRAL dans son Dictionnaire et qu'ils traduisent par « *pont donné par Dieu* ». Le cadastre de 1817 signale sur le plan, « *Ponadieu* » et le matérialise par deux barres parallèles coupant la rivière; aucun chemin ne mène à ce pont. La citation

⁶⁴ Consulter AC Saint-Vallier/ADAM, 4 0 10.

⁶⁵ Sur ce pont : AC St-Vallier, délibérations du C.M.

⁶⁶ Réaffouagement, Saint-Cézaire, 1728, ADAM C 44, art. 14.

⁶⁷ GUEBHARD Adrien, opus cité, p. 132 à 139.

⁶⁸ GARCIN, opus cité, p. 560.

la plus ancienne remonte à 1655⁶⁹ et parle du quartier de « *Pont Nadiou* ». Nous pouvons retrouver ici, comme l'avait remarqué Guebhard, l'origine du vocable, non pas Pont-à-Dieu, mais *Pont natièu*, « pont naturel », du latin *pontus* et *nativus*.

Les Châteaux.

Deux articles ont été consacrés à ce sujet et méritent qu'on s'y réfère. Le premier est de Victor RAYMOND⁷⁰, le second de Pierre RIBOULAT⁷¹.

Le premier décrit et fournit les plans de « *trois forteresses* », celles du Tignet, de Saint-Ferréol et de Tournon (Planche 3) . Il avoue son ignorance sur leur antiquité et ne se permet aucune interprétation. Le second parle de la « *forteresse de Tournon* », de la « *forteresse du Tignet* »; du « *Poste du hameau des Bergeries* »; de la « *forteresse de Saint-Ferréol* » ; du « *Poste fortifié entre Escragnolles et Saint-Vallier* », qui n'est autre que la Tour de la Motte dont nous avons déjà parlé plus haut; et enfin du « *Poste du château à Escragnolles* ». Il tente une explication historique qu'il est trop long de décrire ici, et qui permet d'obtenir une première compréhension pour certains de ces ouvrages. (guerres de Succession d'Autriche, en particulier, milieu 18^{ème} siècle). Il reconnaît cependant que pour la Tour de la Motte, il s'agit « *d'un ouvrage qui paraît nettement plus archaïque que les autres* ».

Il est évident que des études sont encore à mener sur ces sites, pour l'instant rentrés dans l'oubli, études sur le terrain et dans les archives.

Vers la recherche.

Nous n'avons pu qu'esquisser l'histoire de cette Haute Vallée de la Siagne, grâce aux éléments fournis par les archives et qui nous ont permis quelques études plus approfondies. Mais le constat est amer, car il reste encore tant d'inconnus. Nous avons voulu simplement ici apporter quelques pistes de recherches, présenter les quelques sources déjà recensées et connues. Mais il en reste tant d'autres.

D'autres sujets pourraient être également abordé : ainsi, sur l'ancien village d'Escragnolles, celui cité au 12^{ème} siècle sur lequel nous ne savons rien. Les périodes préhistoriques sont également peu traitées, les baumes et avens de la région sont innombrables et nous manquons d'informations. La période protohistorique, dont n'avons pas parlé, présente un champ d'investigation étonnant, avec tous les « oppida » sur les hauteurs de Siagne. Le haut Moyen-Age demeure en grande partie énigmatique. Les chapelles, Saint-Martin d'Escragnolles, Saint-Jean de Saint-Vallier, Saint-Saturnin à

⁶⁹ *Rapport sur les clots*, AC/ADAM DD 1.

⁷⁰ RAYMOND Victor, *Trois vieux châteaux dominant la vallée moyenne de la Siagne*, in Ann. Soc. Cannes et Grasse, T. 29, 1968, p. 41 à 48.

⁷¹ RIBOULAT Pierre, *Vestiges d'ouvrages militaires de la haute vallée de la Siagne*, in Mém. IPAAM, T. 13, p. 57 à 64.

Saint-Cézaire sont également mal connues. Nous avons présenté quelques informations sur les moulins et les ponts, mais que de points d'interrogations ! La forêt et les défrichements, l'aménagement des canaux d'irrigation pour les jardins, sont également délaissés, sans parler du cadre naturel, des animaux et des espèces végétales. Ces sujets ont été plus ou moins abordés et l'on trouve quelques essais de synthèse, mais non publiés et confidentiels, dont nous tenons quelques éléments à la disposition de personnes particulièrement motivées.

Si la visite d'aujourd'hui et ces quelques pages pouvaient soulever des désirs d'en savoir plus et permettre à quelques-uns de se lancer dans l'aventure, le Groupe de Recherches Historiques en Provence aurait alors accompli son objectif. Nous nous permettons une petite réflexion : la haute vallée de la Siagne n'est pas inconnue pour tout le monde. Certaines personnes « savent » des « choses », ont observé et remarqué certaines « curiosités », mais désirent les garder pour elles, comme dans un « jardin secret ». Elles participent ainsi à l'oubli et à l'indifférence d'une histoire qui intéresse pourtant tout le monde. Le savoir, dès qu'il n'est pas communiqué, devient vide de sens ; il est comme un arbre qui ne porte pas de fruits, desséché et inutile.

Abréviations :

AEA : Actes des Evêques d'Antibes.

ACP : Actes des Comtes de Provence .

C.L. : Cartulaire de Lérins.

ADAM : Archives Départementales des Alpes-Maritimes.